

RENCONTRE

In bio veritas

Chaque année, ils choisissent avec leurs quatre enfants le saint qui protégera les vendanges du Clos de l'Élu, leur domaine viticole situé en Anjou. Pour la cuvée 2016, ce sera sainte Hildegarde, qui a découvert la vertu curative de nombreuses plantes. « *Nous les utilisons de plus en plus pour soigner nos vignes* », justifient Thomas et Charlotte Carsin.

Installés à Saint-Aubin-de-Luigné, dans les coteaux du Layon, ces Bretons d'origine sont adeptes de la viticulture biologique. Pas par snobisme, mais par conviction. Une conviction longuement mûrie, forgée sur le terrain, au contact de la nature.

Ingénieur en agronomie tropicale, Thomas a travaillé comme consultant dans un vaste domaine viticole californien avant de rejoindre la Champagne. La quantité de traitements chimiques appliqués dans les vignes l'a progressivement poussé à s'interroger sur leur toxicité, ce qui l'a conduit ensuite à s'intéresser à l'agriculture biologique. « *Cela m'a ouvert les yeux sur le terroir, le lien entre le sol, la plante et le vin* », confie-t-il. C'est le début d'une conversion interne. Le couple change alors de cap et s'installe dans le Val-de-Loire.

Au-delà du respect de l'environnement et d'un label de qualité, ils découvrent les autres vertus du bio, et pas les moindres. « *Cette approche plus sensible de la plante impose beaucoup de gestes manuels que la chimie a supprimés*, explique Thomas. *Le travail humain est remis au cœur du système économique, nous devons donc embaucher plus de monde que dans un domaine viticole classique.* »

Le refus d'utiliser des produits chimiques les oblige à observer plus attentivement la nature, à en accepter les lois, le rythme et les aléas. « *Cela nous pousse à l'émerveillement face à la Création et aussi à l'humilité*, souligne Charlotte. *Moi qui avais tendance à vouloir toujours tout contrôler, j'ai appris l'abandon et la confiance et cela m'a permis de nouer une relation plus intime avec Dieu. Cette façon de travailler a fait grandir notre foi et nous pousse à témoigner.* »



THOMAS ET CHARLOTTE CAR SIN

Pour ce couple de vigneron, la viticulture biologique permet de célébrer la Création, en travaillant avec humilité et confiance.

Avec l'arrivée d'une nombreuse main-d'œuvre, les vendanges sont un moment propice à l'évangélisation. « *Nous accueillons des personnes de tous horizons : des étudiants, des travailleurs saisonniers, des fils d'amis. Un vrai brassage !*, rapporte Thomas. *Nous récitons le bénédicité ensemble avant les repas, un ami prêtre bénit les récoltes et les chais. Ça délie les langues, certains nous posent des questions.* »

Le reste de l'année, leurs bouteilles prennent le relais. « *Étoile de la mer, brille sur nous et conduis-nous sur notre route* », implore l'étiquette de leur cuvée « L'Espérance », une phrase tirée de l'encyclopédie *Spe salvi* de Benoît XVI. « *Les réactions sont généralement positives, mis à part un client qui m'a reproché un jour de ne pas respecter la laïcité de la bouteille !* », s'amuse Thomas. Le nom du domaine – Clos de l'Élu – aurait pu lui mettre à la puce à l'oreille. « *Lorsque nous sommes arrivés, il s'appelait déjà comme ça, mais avec un "e" minuscule en référence à un élu local qui en était propriétaire. Nous l'avons changé en majuscule* », confie Charlotte. À ceux qui leur demandent qui est « l'Élu », ils répondent simplement : « *C'est Dieu !* » ■ **Élisabeth Caillemer**

Le Clos de l'Élu, 49190 Saint-Aubin-de-Luigné, 0241 78 39 97, www.closdelelu.com/fr